



Syndicat mixte départemental pour le transport et le traitement des ordures ménagères  
SYTTOM 19 (Siren : 200044980)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Saint-Pantaléon-de-Larche
Arrondissement	Brive-la-Gaillarde
Département	Corrèze
Interdépartemental	oui

### Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Marc CHATEL

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Usine de valorisation Energétique
Numéro et libellé dans la voie	Le Chadelbos
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19600 Saint Pantaléon de Larche
Téléphone	05 55 22 61 30
Fax	
Courriel	
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	258 353
Densité moyenne	45,34

## Périmètres

Nombre total de membres : 7

- Dont 7 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
19	CA Tulle Agglo (241927201)	CA
19	CC du Pays d'Uzerche (241927243)	CC
19	CC Haute-Corrèze Communauté (200066744)	CC
19	CC Xaintrie Val'Dordogne (200066751)	CC
23	SIVOM DE LA COURTINE (252326103)	SM fermé
19	Syndicat mixte de stockage des ordures ménagères de Bort Artense (251902821)	SM fermé
19	Syndicat Mixte pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères de la région de Brive (251903100)	SM fermé

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Le syndicat a pour objet l'étude, la mise en oeuvre et l'exploitation sur le territoire des communes adhérentes ou associées par convention, d'unités de traitement des ordures ménagères, par tous moyens appropriés, pour l'ensemble des EPCI, communes et syndicats associés.</i>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)